

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI**

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA QUATRE CENT QUATRE-VINGT-CINQUIÈME (485<sup>e</sup>) RÉUNION ORDINAIRE DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, TENUE LE 12 FÉVRIER 2019, À LA SALLE GÉRARD-ARGUIN (LOCAL H7-1190) DU PAVILLON ALPHONSE-DESJARDINS

**RÉSOLUTION CAD-11876**

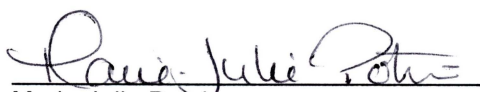
Affectation d'une partie de la contribution supplémentaire du fonds interne d'investissement de la mise à jour budgétaire en date du 12 février 2019 du budget de fonctionnement 2018-2019 de l'Université du Québec à Chicoutimi

- ATTENDU** le Règlement général 4 « Pouvoirs des instances statutaires »;
- ATTENDU** le Règlement relatif aux affaires administratives;
- ATTENDU** la résolution CAD-11875 du Conseil d'administration relative à l'adoption du budget de fonctionnement de l'Université du Québec à Chicoutimi pour l'année 2018-2019 révisé en date du 12 février 2019;
- ATTENDU** la Campagne de levée de fonds du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Université du Québec à Chicoutimi;
- ATTENDU** la recommandation de la vice-rectrice aux affaires administratives;

Sur PROPOSITION de Mme Denyse Blanchet, APPUYÉE par Mme Mylène Girard, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- D'** autoriser un transfert de fonds au montant de six cent cinquante mille dollars (650 000 \$) vers la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi aux fins de la Campagne de levée de fonds du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'UQAC et dont le détail de l'utilisation est annexé à la présente et en fait partie intégrante.

La secrétaire de réunion,

  
Marie-Julie Potvin

Saguenay, le 13 février 2019